

REGLEMENT DU JEU PROMOTIONNEL

« PROMOTION KENO »

1. PARTICIPATION

Condition de Participation :

Le jeu promotionnel est ouvert à toute personne physique majeur (âgée de plus de 18 ans), résidant au Maroc.

Participations multiples.

Le droit à la participation multiple est accordé à ce jeu promotionnel.

2. DUREE

Le jeu promotionnel « PROMOTION KENO» se déroulera à compter du premier avril deux mille dix-neuf (01/04/2019) jusqu'au quinze avril deux mille dix-neuf (15/04/2019) inclus.

3. DESCRIPTION, DEROULEMENT DU JEU ET MODALITES DE PARTICIPATION

Acheter un ticket du jeu KENO

Tous les joueurs (+18ans) en possession d'un ticket KENO joué durant la période de la promotion, participent d'office au tirage au sort, et peuvent consulter la page Facebook LOTO Maroc, le site web www.eloterie.ma, les écrans au niveau des points de ventes pour vérifier si leur(s) ticket (s) KENO sont gagnants ou pas.

Ainsi, tous les participants ayant rempli les critères ci-dessus se verront de plein droit sélectionné pour participer à la tombola.

Toute participation au jeu promotionnel qui se révélerait inexacte ou incomplète ne sera pas prise en compte et entraînera la nullité de la participation. La même sanction s'appliquera en cas de multi-inscriptions.

Tirage au sort

Les différents tirages au sort se feront sur les sites web suivants :

https://www.mathgoodies.com/calculators/random_no_custom

<https://www.dcode.fr/tirage-au-sort-nombre-aleatoire>

<https://www.random.org/integers/>

Ce jeu promotionnel donnera lieu à deux formules de tirage au sort :

1/ Un tirage au sort par jour fera ressortir 10 gagnants pendant 15 jours soit au total 150 gagnants pour les bons d'achat de 1000 DHS.

2/ Un tirage au sort du jeu promotionnel « PROMOTION KENO » dans la liste des participants ayant respecté les conditions de participations, un gagnant principal et deux gagnants secondaires.

Si dans un délai de 15 Jours, le gagnant principal ne se manifeste pas, la société organisatrice après avoir mis en œuvre les moyens nécessaires et raisonnables pour l'en avertir, se réserve le droit de délivrer le lot au gagnant secondaire et ainsi de suite dans le même délai

4. DOTATIONS

1/ Chaque tirage au sort quotidien donnera lieu à 10 Gagnants de la dotation suivante :

Un bon d'achat CADHOC d'une valeur de 1000 DHS,

Le nom et prénom de chaque gagnant sera publié sur la page Facebook dont les liens suivent :

Lien page Facebook : <https://www.facebook.com/LOTOMarocOfficiel/>

Et/ou site www.eloterie.ma

2/ Le tirage au sort Final où seront inclus l'ensemble des participants donnera lieu à la dotation suivante :

Une voiture FIAT 500.

Le gagnant devra contacter la société organisatrice d'une des manières suivantes :

- Par téléphone : Centre d'appels : 05 20 50 81 11 - Office : 05 22 27 55 26
- Par message via Facebook page LOTO Maroc <https://www.facebook.com/LOTOMarocOfficiel/>

5. ATTRIBUTION DES LOTS :

L'attribution du lot se fera en main propre au gagnant du jeu par un représentant de la société organisatrice au plus tard dans les 30 jours qui suivront l'appel d'annonce du gain suite au tirage au sort.

A la remise du lot, il sera :

- 1/ Vérifié l'exactitude des informations d'inscription et l'identité du gagnant.
- 2/ Requit du gagnant ou de son représentant légal, sa signature sur le bon de livraison du cadeau.
- 3/ Délivré par le gagnant une photocopie simple de sa Carte Nationale d'Identité.

Les lots distribués dans le cadre du jeu sont nominatifs et ne peuvent être attribués à d'autres personnes. Les lots distribués dans le cadre du jeu ne pourront donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de leur contre-valeur en numéraire, ni à leur échange ou remplacement.

Si l'un des participants ne répond pas à l'appel de la société organisatrice ou ne se présente pas au rdv fixé pour récupérer son lot pour quelque raison que ce soit, le dit lot restera la propriété de la société organisatrice.

6. PUBLICITE ET PROMOTION DES FINALISTES

Le gagnant autorise expressément par l'acceptation du gain, que la société organisatrice utilise ses photographies vidéo ou tout autre support média pour diffusion sur différents supports de publicité.